

# PROCÈS VERBAUX

SAISON 2024-2025



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°09 - publié le 25 septembre 2024





# COMMISSION DES RÈGLEMENTS

## PROCÈS-VERBAL N°01

REUNION DU 24/09/2024

**Présidence :** M. Laurent JULIEN.  
**Présents :** Gérard FANTIN , Jean Marie PION  
e-mail: [reglements@drome-ardeche.fff.fr](mailto:reglements@drome-ardeche.fff.fr)

### INFORMATIONS

*Les décisions et sanctions du procès- verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

### DOSSIER N° 01

**Match n° 29201857, Crest Aouste 22 / Joyeuse St Paul 21, U20 D2 , poule C du 14/09/2024**

**Motif : match non joué**

Suite au rapport de l'arbitre du match stipulant qu'à l'heure du coup d'envoi prévu à 15h00, la FMI n'était pas effectuée, après avoir amorcé une feuille de match manuscrite par l'équipe de Joyeuse St Paul, le dirigeant de Crest Aouste ne pouvait pas la compléter car il n'avait pas les licences de son équipe. A 15h45, l'arbitre n'a pas donné le coup d'envoi du match.

De ce fait la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Crest Aouste

En application des articles 16 des Règlements du District :

**Crest Aouste : 0 point ; 0 but**  
**Joyeuse St Paul : 3points ; 3 buts**

Dossier transmis à la Commission compétente pour reprogrammer la rencontre.

### DOSSIER N° 02

**Match n°28589534, Av S Sud Ardèche 3 / Athletic Foot Ceven 1, Seniors D4 poule F du 07/09/2024**

Suite au rapport de l'arbitre, à la 47<sup>ème</sup> minute du match le terrain devenu impraticable (orage et pluie diluvienne), l'arbitre a arrêté le match.

Dossier transmis à la Commission compétente pour reprogrammer la rencontre.

### DOSSIER N° 03

**Match n° 29244055, Am S Donatienne1 / FC Péageois 1, Seniors F à 11 D1, poule A du 22/09/2024**

Réserve d'avant match posée par la capitaine du Am S Donatienne portant sur la qualification et/ou la participation des joueuses LISA REY, ANNE SOPHIE DE VRIEZE, PALOMA COLLOT, CLEMENCE PIOLET, VANESSA





HERAUD, AMELIE MARASCHEK, VALENTINE EVOLA, CHLOE FAVERON, LUCIE SILVESTRE, CALLIE BELHAJ, du club F.C. PEAGEOIS, pour le motif suivant : sont inscrites sur la feuille de match plus de 2 joueuses mutées hors période.

Après vérification du fichier des licences, seules les joueuses Vanessa HERAUD licence n°2548621298 et Lucie SILVESTRE licence n° 2543848967 possèdent une licence frappée une mutation « hors période »

En conséquence, la commission rejette la réserve d'comme non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.

Le compte de Am s Donatienne sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

**Le président des Règlements**  
**Laurent JULIEN**

**Le secrétaire**  
**Jean Marie PION**



# COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES SENIORS ET DELEGATIONS

## PROCÈS-VERBAL N°4

Réunion du 23/09/2024

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Bernard DELORME, Pascal BRUYAT

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :  
**competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr**

A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

### **INFORMATION FMI :**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres !** L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.
- Les Clubs doivent être en possession d'une tablette avec une version compatible pour l'application FMI.
- Pour toute communication par mail avec la commission les clubs doivent obligatoirement utiliser la boîte mail officielle.
- Pour tout mail concernant une rencontre merci d'indiquer **le numéro du match**.
- **Le calendrier sportif paraîtra après le 12 juillet. Merci aux clubs d'en prendre connaissance sur le site du district afin de planifier vos événements nécessitant une modification du calendrier au plus tôt.**

**Une personne de permanence est disponible sur le site du district tous les week-ends.**

**En cas de problème (intempérie, forfait, problème FMI etc.) vous devez obligatoirement la contacter.**

**Lorsqu'un match est reporté il sera automatiquement reprogrammé à la première date disponible sur le calendrier. Les clubs doivent anticiper à l'avance cette reprogrammation.**

**Avis important pour les clubs désirant faire une demande d'inversion de rencontre :**

Lorsqu'un club souhaite inverser une rencontre car les installations ne sont pas disponibles pour quelconques raisons que ce soit, seul le club demandeur doit faire la demande sur Footclub. En effet, si les deux clubs font la demande cela crée un dysfonctionnement au niveau de l'application.





**Pour donner suite au vote de l'Assemblée Générale du District Drôme-Ardèche de Football du mercredi Septembre 2022 à Valence, les nouveaux horaires des compétitions et les modalités de demandes de modifications de dates et ou d'horaires s'appliquent avec effet immédiat.**

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
Séniors G Lever de rideau	Dimanche 13h00	Dimanche entre 12h et 14h
Séniors G	Dimanche 15h00	Dimanche entre 14h et 15h30
Séniors F ou G	Samedi 20h00 (1)	Voir règlement

(1) : Un club peut, dès la parution de la composition de sa poule solliciter la commission des compétitions à programmer toutes ou parties de ses rencontres de la saison à domicile à jouer à 20h00.

**Horaire Légal** : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé** : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire Négocié** : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

**Période Verte** : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange** : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge** : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

**Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS** lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.





- Responsable FMI : Éric THIVOLLE
- **INFORMATION FMI** :
- **NE PAS OUBLIER DE TELECHARGER LA NOUVELLE VERSION POUR ACCEDER A VOS RENCONTRES, VOIR LA PROCEDURE SUR LA PAGE D'ACCEUIL DU DISTRICT.**

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour les rencontres** : L'envoi des résultats doit se faire avant le lundi midi au plus tard.

- Tout manquement fera l'objet d'une amende.
- Ne pas oublier de transmettre les identifiants de connexion aux bénévoles présents le jour de la rencontre.

**Il a été constaté des erreurs de score répétés dans divers championnats, la commission vous rappelle qu'il est de votre devoir de vérifier les données avant validation par signature.**

- Vous avez la possibilité de faire une demande de délégué à vos frais.
- Cette demande doit être faite via l'adresse mail [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) avec la boîte officielle de votre club, 15j avant la date de la rencontre (sauf cas exceptionnel).

**Le club demandeur se verra facturer les frais de délégation.**

**Pour les clubs en entente, il faut bien vérifier que les informations concernant les deux clubs sont paramétrées sur la FMI.**

**Merci à tous les clubs de vérifier les paramètres sur Footclub par rapport aux désignations des éducateurs de chaque catégorie pour que chacun puisse avoir accès à la FMI le jour du match.**



## Chapitre I : Correspondant Footclubs

### I.1. Création ou modification d'un compte

Le correspondant Footclubs est le responsable des utilisateurs de son club sur cette application. Il doit s'assurer qu'un compte Footclubs existe pour chaque personne habilitée à utiliser l'application Feuille de match Informatisée.



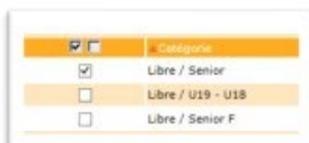
Ouvrir Footclubs, à partir du menu Organisation, cliquer sur « **Utilisateurs Footclubs** »

Si la personne n'a pas de compte :

- 1) Créer un compte à l'aide du bouton

- 2) Une fois le compte créé, cliquer sur son nom. Puis cocher la case « **Gestion feuille de match informatisée** ».

NOTE : Pour les personnes accédant déjà à Footclubs par leurs fonctions au club, les autres droits déjà cochés sont à conserver et restent valables.



- 3) Choisir les équipes pour lesquelles la personne aura la gestion des feuilles de matchs.

- 4) Il ne faut pas oublier de

**Remarque :**

Le rôle du correspondant Footclubs du club est primordial dans le fonctionnement de cette application dans la mesure où il est responsable du bon maintien des accès aux équipes du club sur la Feuille de match



Pour tout renseignement concernant la compétition vous pouvez contacter les responsables suivants :

- Responsable D1, D2 et D3 : BRUYAT Pascal
- Responsable D4 et D5 : Bernard DELORME
- Responsable coupes Xavier BOUVIER et René GIRAUD : Djamel DJEDOU
- Responsable délégation: Éric THIVOLLE
- Coupe René GIRAUD ET Xavier BOUVIER :

**En coupe René GIRAUD le 2<sup>ème</sup> tour aura lieu le 12 et 13 Octobre.**

**Les exempts de la Coupe Xavier BOUVIER sont : MOURS, BEAUMONTELEGER, CHOMERAC, ST DONAT, DONZERE, VALLEE DU JABRON, FC PORTOIS (qualifié en Coupe de France) TOURNON (Vainqueur de la compétition).**

- Responsable vétérans : FOUYAT Camille

Les engagements sont toujours possibles pour les équipes vétérans. Il faut désormais contacter directement la responsable pour vous inscrire.

La première journée de championnat aura lieu le vendredi 13 septembre.

Comme les saisons dernières vous devez obligatoirement contacter votre responsable pour reporter un match avant le vendredi 12h.

Un mail récapitulatif du règlement et des modalités vous sera transmis prochainement.

#### **Rappel Engagements des équipes :**

Pour la D5 il est toujours possible à ce jour, soit le lundi 26 août, de s'inscrire. Merci d'envoyer un mail avant le 02 septembre pour nous faire part d'un rajout d'une équipe.

Les poules de D5 sortiront la semaine prochaine. A compter de la sortie vous aurez une semaine pour vous arranger avec un autre club en cas de volonté de changement.

- Responsable Foot diversifié:

Désormais le foot diversifié sera géré par la commission « Loisirs ».

Merci de prendre contact avec Claude Bresson pour tout renseignement.





# COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

## PROCÈS-VERBAL N°06

### Réunion électronique du 23 / 09 / 2024

**Présents :** MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

#### HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

**Horaire Légal :** C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

**Horaire Autorisé :** C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

**Horaire négocié :** C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

#### **Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :**

**Période Verte :** Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

**Période Orange :** De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

**Période Rouge :** A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

#### FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail ([competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes ([competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

#### TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

#### U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

#### Fonctionnement catégorie U7 :

Engagements des équipes :

Date limite d'engagement : 11/09/2024.

La journée d'accueil de la catégorie U7 est programmée le 28 septembre 2024. Les clubs seront convoqués sur les sites retenus par le District. Les clubs présenteront obligatoirement 1 équipe (2 exceptionnellement). L'ambition est celle d'une présence de tous les clubs sur ces rassemblements. Les clubs absents ne pourront pas être support de plateaux.

Le nombre d'équipes par plateau est réduit à 12, à raison de 3 équipes maximum du même club.

Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 11/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 11/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.





Toutes les équipes sont engagées sur un seul niveau de pratique. Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, 2 dates seront retenues lors de la phase Automne pour tester la mise en place de plateaux U6 d'une part et U7 d'autre part dans la mesure du possible. Une communication spécifique sera faite sur le sujet.

### **Rentrée du Foot Catégorie U7 le 28 Septembre :**

Tous les clubs engagés dans la catégorie U7 (en date du 14 septembre) pour la saison 2024/25 seront convoqués (1 ou 2 équipes par club) sur l'un des 6 sites d'accueil :

- Soit le matin de **9h30 à 12h00**
- Soit l'après-midi de **13h30 à 16h00**

Site d'accueil :

- FOOT MONT PILAT : site de Maclas
- FC BREN
- US MONTMEYRAN
- RHONE CRUSSOL FOOT 07 : site de St Peray
- FC VALLON PONT D'ARC
- FC SAUZET

## U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 13h30.

### **Fonctionnement catégorie U9 :**

Afin de garantir une stabilité des calendriers, les équipes engagées à la date du 04/09/2024 participeront aux 2 premiers plateaux programmés les 12 octobre 2024 et 9 novembre 2024.

Les engagements reçus au-delà du 04/09/2024 permettront l'affectation des équipes concernées à compter du 23/11/2024 sur les plateaux. Les équipes compléteront les places vacantes dans les différentes poules. La proximité géographique ne pourra être garantie.

Les équipes sont engagées sur 3 niveaux de pratique au choix des clubs (Promotion, Espoirs, Bourgeons). Comme annoncé lors des réunions techniques du 18 Juin, pour la phase Printemps, il sera mis en place un quatrième niveau de pratique (niveau Avenir). Les clubs y seront orientés au regard de la liste des clubs s'étant engagés sur les Niveaux U11 Promotion et/ou U13 Excellence).

**Prochains Plateaux :** Samedi 12 Octobre 2024 à 13h30.

## U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEONS.





Les nouvelles demandes d'engagement n ne permettront la pratique qu'à compter du 09/11/2024 afin de conserver la stabilité des organisations pour l'ensemble des clubs déjà engagés.

Prochains plateaux : Samedi 28 Septembre 2024 à 10h00

### U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 13h30.

#### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

Coupe PITCH 13 : 2é Tour Samedi 19 Octobre.

### U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Dimanche 10h00.

#### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

**U15 Brassage** : Début des compétitions le 22 septembre 2024. Les poules sont en ligne.

Au 16/09/2024, 91 équipes sont réparties dans 10 poules. A l'issue de cette phase, les premiers et deuxièmes de chaque poule, seront versés au niveau U15 D3. Les équipes classées troisièmes et quatrièmes de chaque poule intégreront le niveau U15D4. Les autres équipes intégreront le niveau U15 D5.

#### Modification poules brassages

Poule I : L'Exempt remplace SC BOURG ST ANDEOL.

Poule J : SC BOURG ST ANDEOL remplace US PORTES HAUTES CEVENNES.

### U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique** : Samedi 15h00.

#### UTILISATION FMI :





Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

#### Coupe GAMBARDELLA :

En D1 / D2, les rencontres des équipes encore qualifiées en Coupe GAMBARDELLA du 05/10/24 sont reportées au 16/11/24.

Pour les équipes engagées en U17 Brassage les rencontres des équipes qualifiées en Coupe GAMBARDELLA du 05/10/24 sont reportées au 11/11/24.

Le tirage du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe VIVIER BOUDRIER, le 19/10/24, sera prochainement en ligne. Les équipes encore qualifiées, en Coupe GAMBARDELLA seront exemptées

#### U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Horaires de pratique :** Samedi 15h00.

#### UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

**U20D2 :** Journée du 14 Septembre

Poule C : Match Ent CREST AOUSTE 2 – JS St PAUL ROMANS transmis à la Commission des Règlements.

#### Coupe GAMBARDELLA :

Pour la catégorie U20, les rencontres programmées le 05/10, concernant les équipes qualifiées en Coupe GAMBARDELLA sont reportées au 02/11/24.

#### Coupe Georges ETIENNE

Le premier tour de Coupe U20 -Georges ETIENNE, initialement programmé au 19/10 est reporté.





# COMMISSION FÉMININE

## PROCÈS-VERBAL N°3

Réunion du 23 septembre 2024

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes et séniors F et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL, Thibaut JANISSET, Dylan LE FRIANT et Michel PEYROUZE

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Horaire officiel : dimanche 10h ou samedi 20h si éclairage homologué. C'est le dimanche 10h qui est saisi par défaut. Pour jouer le samedi soir à 20h, merci de vous rapprocher de la commission.

Concernant les plages horaires autorisées, vous reporter à la page 48 sur le guide pratique en ligne sur le site du district.

Les calendriers D1 et D2 sont en ligne sur le site du district.

**Suite à qualification en coupe de France féminine, les rencontres suivantes sont reportées au 20 octobre 2024 à 10h :**

- **La Sanne St Romain contre Boulieu les Annonay**
- **Eyrieux Embroye contre St Donat**
- **St Marcel les Valence contre Rochemaure**





## CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

### Responsable

Thibaut JANISSET – 07.82.23.70.77

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Horaire officiel : dimanche 10h ou samedi 20h si éclairage homologué. C'est le dimanche 10h qui est saisi par défaut. Pour jouer le samedi soir à 20h, merci de vous rapprocher de la commission.

Concernant les plages horaires autorisées, vous reporter à la page 48 sur le guide pratique en ligne sur le site du district.

Le club de Pierrelatte prend la place de l'exempt dans la poule B.

## CHAMPIONNAT U13 F

### Responsable

Mathilde REBOULLET – 06.08.82.29.55

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

**Les calendriers sont en ligne sur le site du district.**

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

**Les calendriers sont en ligne sur le site du district.**





## CHAMPIONNAT U18 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h.

## COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

## FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

### Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les engagements sont ouverts sur footclubs.

Date limite : 30 septembre

Les clubs souhaitant s'engager sur ce championnat loisirs doivent avoir 10 licences loisirs F minimum de saisies.

**DERNIERS JOURS POUR LES ENGAGEMENTS – POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, N'HESITEZ PAS A CONTACTER ELODIE.**

## JOURNEES EVENEMENTIELLES

### Responsable

Dylan LE FRIANT – 06.99.39.17.36

La journée d'accueil des jeunes féminines aura lieu le 5 octobre de 9h30 à midi sur les sites de Vallis, Bourg St Andéol et Chabeuil. Les informations sont en ligne sur le site du district.

Inscriptions avant le 28 septembre.





## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Operation « FEMMES FOOT EN DROME ARDECHE » : les responsables sont Daniel CHEVAL (06.81.84.00.87) et Michel PEYROUZE (06.08.34.54.65).**

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la fmi est obligatoire** (prevoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la fmi) sauf pour le foot loisirs « les rencontres »

Encore trop de feuilles de match papier. Merci de faire le necessaire afin que la tablette fonctionne (accés, mise a jour ....)

Eric THIVOLLE est à votre disposition si besoin au 06.13.86.01.14.

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont a envoyés a la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit ainsi que le port de tous bijoux y compris les boucles d'oreilles (même serties).





## COMMISSION DES ARBITRES

### PROCÈS-VERBAL N° 07

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 28 & 29/09/2024

- **BRUNEL NICOLAS (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

CONTACT CDA

Pour toute demande merci de contacter la commission exclusivement sur l'adresse mail :

[arbitres@drome-ardeche.ff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.ff.fr)

*A l'attention des clubs :*

*Toute demande d'arbitre ou tout autre question lié à l'arbitrage ne doit pas être envoyer à l'adresse compétition seniors ou jeune mais à la boîte mail arbitre.*

COUPE DE FRANCE DES ARBITRES - TOP DEPART

Le mercredi 2 octobre 2024 notera le lancement de la 3<sup>ème</sup> édition de la Coupe de France des Arbitres.

Le schéma est identique à celui de la saison dernière, avec 4 phases de quiz numérique puis des « duels » sur le terrain.

Cette édition est ouverte à l'ensemble des arbitres de notre District. Et nous serions fiers et ravis de vous voir faire la promotion de l'arbitrage au niveau régional et national.

Alors toutes et tous à vos smartphones le mercredi 2 octobre !!

ABSENCE DE DERNIERE MINUTE

Comme annoncer à l'assemblée générale chaque fois qu'un arbitre est absent (hors indisponibilité règlementaire), l'arbitre devra envoyer un justificatif pour son absence dans un délai de 7 jours.

Le document doit être envoyé sur la boîte mail arbitre, sinon l'application du règlement intérieur sera faite.





## RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

**Il vous est rappelé que pour toute modification de vos rencontres** (changement de terrain, changement d'horaire, report ou annulation, etc.....), **vous devez OBLIGATOIREMENT prendre contact directement et verbalement avec le / les arbitre(s) désigné(s) afin de les informer du changement.**

Le listing des arbitres est à votre disposition sur simple demande au District mais a également été envoyé sur toutes les boites mails des clubs.

## RATTRAPAGE TEST TAISA

Tous les arbitres qui n'ont pas effectués les 24 ou 30 accélérations ou qui ne sont pas venus aux Assemblées Générales, sont priés de venir au rattrapage le lundi 30/09/2024 à 18h45 (stade de Pont d'Isère), début du test 19 h 15 précise.

**ATTENTION : Tous les arbitres qui à date du 14 septembre n'ont pas réussis les test TAISA ne seront pas désignés.**

**Dernier rattrapage de l'année le samedi 02 novembre 2024, en matinée. Le lieu et l'horaire exacte vous seront communiqués ultérieurement.**

**Seul les arbitres avec leur dossier médical validé seront aptes à courir.**

Veuillez-vous munir obligatoirement d'un stylo pour le test vidéo.

**Voici tous les arbitres convoqués :**

	Prénom	CATEGORIE
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
BACONNIER	GAETAN	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BARD	VICTOR	District 4
BORNIER	INGRID	District 4
COMPAGNON	YOAN	District 4
DADDA	DJILLALI	District 4



EL METTALSSI	HAMEZA	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GODET	CEDRIC	District 4
HARDI	OTHMAN	District 4
HERMANN	MAGALIE	District 4
MAGNET	DORIAN	District 4
MESTOURA	IDRIS	District 4
MONTBRUNO	KINTH	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
SALAKA	NIHAD	District 4
ULLERICH	MICHAEL	District 4
WADJIB	IMRANE	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
ZAGUIA	RIDA	District 4
ZEROUALI	OUALID	District 4
BINAUD	LAURENT	District 3
ORHAN	EMRE	District 3
SOUBAYA	MATHIEU	District 3
WEBER	STEPHANE	District 3
BAGHOUGHY	AZIZ	Assistant District
BEATTIE	ELLIOT	Assistant District
CHABBAT	MAURICE	Assistant District
LOMBARD	LOIC	Assistant District
PERDRIOLE	RAPHAEL	Assistant District
PEGUET	CHLOE	Assistant District



ROUBI	FREDERIC	Assistant District
AGOSTINO	ANGELO	JAD
BENLABIED	YONI	JAD
BILLON	JULES	JAD
CHABERT	MATHEO	JAD
CHAVANT	TITOUAN	JAD
DE CILLIA	BRAYAN	JAD
FARDADIS	NAWFAL	JAD
FELIX	TOM	JAD
GAROUACHI	SOLEYMANE	JAD
JOYEUSAZ	KHAIS	JAD
BOUSHABA	JASMINE	JAD
MARMI	AIMEN	JAD
MONTAGNON	NATHAN	JAD
POLOTEGLU	TALIP	JAD
VERRECHIA	LAURENT	D4 (blessé)
JUSTIN	ALEXIS	D2 (blessé)
VIOUGEAS	VINCENT	D2 (blessé)
MONTROT	MICKAEL	Assistant district (blessé)
GIRY	MAELY	JAD (blessé)

#### COURRIERS DES ARBITRES

- **GHARIBIAN Stéphane** : Envoi certificat médical, bon rétablissement.
- **CHASSIGNOLE Mathis** : Courriel. Attestation sur l'honneur de son absence
- **ALMEIDA Sébastien** : Envoi certificat médical, bon rétablissement.



- **FRAISSE Sacha** : Envoi certificat médical, bon rétablissement.
- **DURAND Gohan** : Envoi certificat médical, bon rétablissement.
- **MZOUGHJI Mohamed** : Courriel transmit à la commission compétente
- **FINCK Nicolas** : Courriel lu est noté
- **SAGNIER Bastien** : Courriel à la suite d'une inversion de score, transféré à la commission compétente
- **MALOSSE Sébastien** : Courriel lu est noté
- **BAUDUIN Sylvain** : Courriel transmit à la commission compétente

#### COURRIERS DES CLUBS

- **BBRM** : Courriel Demande un arbitre en D5 pour 2 rencontres (fait en fonction des effectifs)
- **CO CHATEAUNEUF DU RHONE** : Courriel Demande un arbitre en D5 pour 2 rencontres (fait en fonction des effectifs)
- **PONT LA ROCHE** : Courriel pour féliciter la prestation d'un officiel.
- **FC GOUBETOIS** : Courriel lu et noté

#### CANDIDATURE POUR TUTORAT (Arbitres en activité)

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, les arbitres D1 D2 & D3 qui désirent effectuer un ou plusieurs tutorats, ont jusqu'au 30 septembre 2024 pour déposer leur candidature.

Liste à ce jour :

ACZUE A. - AYDIN A. - CHAABANE M. - DJERIDI Idriss - GARNIER V. - GHEBBARI N. - MARLHIN A. - MICHEL S. - ROSSINI S. - SELAMI B. - SOUL K. - ZOUINE K. – SOUBAYA M. – SAGNIER B. -BAUDUIN S. - WEBER S. – HAVARD C. – KHUDEEDA L. – RODRIGUES J. – GARANCHON G. – NOUTAI J. – BEGOT S. – CHEVAL F. – JUSTIN A. – REBOUL J. -KAYA B. -VIOUGEAS V. -PIGNON K.

Président CDA  
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire CDA  
Jean-Baptiste RIPERT



## COMITÉ DE DIRECTION

Procès-verbal N°01

Réunion du 12 septembre 2024

### COMITE DE DIRECTION :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
BRUNEL Nicolas	X		
MONTALBANO Stéphan		X	
MARLHIN Alexandre	X		
PEALAT Philippe	X		
GALES Gérald		X	
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
CAILLOT Alain	X		
COQUELLE Jean-Yves	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent		X	
LAFFORGUE Elodie	X		
MOMBARD Martine	X		
PELIN Nathalie	X		
PION Jean-Marie		X	
REBOULLET Mathilde		X	
RENAUDIN Guy		X	
VILLAND Jean-François	X		
ZAVADA Richard	X		

### SALARIES :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
FOURNEL Thibault	X		
VALLET Yohann	X		



## I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Lors de la réunion du Collège des Présidents de la LAuRAFoot à Monistrol sur Loire le 31 Août 2024, ce collège avait à désigner son représentant au bureau national. Joël MALIN a été élu pour représenter les Présidents de District de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de football.

À la suite de la réforme des institutions sportives par le Ministère, il est désormais demandé aux instances nationales et régionales une mixité au sein des instances dirigeantes. Concernant le District, et pour donner suite à l'arrêt de S. ZUCHELLO, la candidature d'Estelle BATTAGLINI a été présentée à la Ligue comme représentante territoriale de notre territoire. Sa candidature sera présentée lors de l'Assemblée Générale Elective de la Ligue qui aura lieu le 26 octobre 2024.

Le Président informe de l'évolution de la loi au sujet du « droit de se taire » et mentionne les adaptations qui vont devoir être mise en place par les commissions juridiques.

Le Président informe les membres du Comité de Direction des enveloppes FAFA Infrastructures (79 900€) et FAFA Transport (20 000€) pour la saison 2024/2025. Ces enveloppes seront réparties dans le courant du mois de septembre 2024.

L'avancée des travaux de la commission du centenaire ainsi qu'une ébauche du livre sont présentés au Comité de Direction. Les différents avis sont mentionnés dans le but d'avancer sur la réalisation du livre.

## II. ADMINISTRATIF

### 1. BILAN FINANCIER 2023/2024 – TARIFS 2024/2025

I. CAMPOS présente une situation financière provisoire de la saison 2023/2024. Par conséquent, le Comité de Direction valide une proposition tarifaire pour la saison 2024/2025 qui sera proposée au vote de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024. Une provision pour des travaux concernant la toiture du bâtiment est également actée.

### 2. CONVENTIONS UNAF - AEF

Le Comité de Direction valide les projets de conventions entre le District et l'AEF 26/07 ainsi qu'avec l'UNAF 26/07. Ces conventions seront présentées aux deux amicales dans le continuum des précédentes.

### 3. DEROGATIONS

Le Comité de Direction évoque les dérogations demandées :

- Double fonction : M. Frédéric AURIC, Président de l'US Vallée du Jabron et Arbitre, validé.
- Demande d'ententes hors délais réglementaires, débattues et validées.

### 4. DELEGUE DE DISTRICT

Le Comité de Direction valide la liste des délégués du District pour la saison 2024/2025 :

BRESSON Claude - VIALATTE Francis - BUISSON André - DELORME Bernard - KLEIN Frédéric - AYDIN Cengiz - COQUELLE Jean Yves - PELIN Nathalie - CLOZEL Sébastien - MARTINEZ Emile.





Pour information, le Comité de Direction rappelle la liste de ces délégués régionaux ou nationaux : AARAB Mounir – THIVOLLE Eric – MONTALBANO Stéphan – DJEDOU Djamel – D'AGOSTINO Dominique – CHENE André – LEFEBVRE Roger – KERDO Joël.

#### 5. PERMANANCE SPORTIVE

Le Comité de Direction valide les membres qui participeront à la permanence sportive pour la saison 2024/2025 :

MOMBARD Martine – PELIN Nathalie – AUBERT Philippe – DJEDOU Djamel – JULIEN Laurent – ZAVADA Richard.

#### 6. BUREAU DIRECTEUR

Le Comité de Direction valide les membres du Bureau Directeur pour la mandature 2024-2028 :

VALLET Jean-François – ARNAUD Roland – BRUNEL Nicolas – AUBERT Philippe – CAILLOT Alain – MONTALBANO Stéphan.

#### 7. COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES

Le Comité de Direction valide le règlement intérieur de la Commission Départementale des Arbitres.

#### 8. MEMBRE DU COMITE DE DIRECTION

Suite à l'embauche de M. Baptiste PROTOY en tant que Conseiller Technique en Arbitrage, le Comité de Direction valide la démission de celui-ci. Le Président présente la candidature de Mme Camille FOUYAT. Cette candidature sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2024.

Le Secrétaire Général du District rappelle le calendrier des différents événements de la saison et demande aux membres de se positionner sur ces différents événements : Invitations clubs – Réunions projets clubs – formations arbitres/éducateurs – journées événementielles, etc...

#### 9. RESSOURCES HUMAINES

Le Président informe de la pérennisation de l'Equipe Technique Départementale Elargie et de la formule contractuelle qui a été retenue. La rationalité de cette mise en place a fait ces preuves et notamment dans le cadre de l'accompagnement des clubs. Cette proximité, axe prioritaire de la mandature, portée par les élus, les bénévoles et les salariés du District sera à nouveau conforté pour la saison 2024/2025 par la présence de l'Equipe Technique Départementale ainsi élargie et représentant un volume de 2 500 heures.

#### 10. COMPOSITION DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

## DÉPARTEMENT SPORTIF

#### Championnats, coupes séniors et délégations :

Président : M. DJEDOU Djamel. Tel : 06 75 93 40 57

Membres : M. BRUYAT Pascal – M. DELORME Bernard – Mme FOUYAT Camille – M. THIVOLLE Eric.





### **Championnats et coupes jeunes :**

Président : M. AUBERT Philippe. Tel : 06 80 92 81 87

Membres : M. BARRE Julien – M. BRESSON Claude – M. DE BURINE DE TOURNAY Luc – Mme MOMBARD Martine – Mme REBOULLET Mathilde.

### **Championnats et coupes féminines :**

Présidente : Mme PELIN Nathalie. Tel : 06 19 22 57 89

Membres : M. CHEVAL Daniel – M. JANISSET Thibaut – Mme LAFFORGUE Elodie – M. LE FRIANT Dylan – M. PEYROUSE Michel – Mme REBOULLET Mathilde.

### **Pratiques alternatives :**

Présidents :

M. Claude BRESSON. Tel : 06 70 03 20 57 – M. D'AGOSTINO Dominique. Tel : 06 76 99 55 92

Membres : Mme. LAFFORGUE Elodie – M. MARTINEZ Emile – Mme PELIN Nathalie – M. PIRODON Jean-Luc – M. POMMIER Michel.

## **DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF**

### **Terrains et Infrastructures sportives :**

Président : M. ZAVADA Richard. Tel : 06 81 63 37 93

Membres : M. DELORME Bernard – M. PLAN Joël – M. VILLAND Jean-François.

### **Finances :**

Président : M. VALLET Jean-François. Tel : 06 30 49 84 86

Membres : Cabinet AUDITEO (Commissaire aux comptes) – Cabinet EUREX (Expert-Comptable) – Mme CAMPOS Isabelle – M. FOURNEL Thibault – M. MONTALBANO Stéphane.

### **Fonds d'Aide au Football Amateur :**

Présidente : M. VALLET Jean-François. Tel : 06 30 49 84 86

Membres : M. FOURNEL Thibault – M. ZAVADA Richard.

### **Marketing – Communication :**

Présidents : M. MONTALBANO Stéphane. Tel : 06 25 45 26 02

Membres : M. FOURNEL Thibault – Mme SOTON Justine.

### **Logistique :**

Président : M. BETTON Bernard. Tel : 06 31 00 12 42

Membres : M. AUNAVE Jean-François – M. BETTON Bernard – M. GIRON Patrick – M. SERAFINI Jean-Pierre



**Bâtiment :**

Président : M. ARNAUD Roland. Tel : 06 14 20 26 17

Membre : M. DEJOURS Gérard.

## DÉPARTEMENT JURIDIQUE

**Règlements :**

Président : M. JULIEN Laurent. Tel : 06 72 29 90 59

Membres : M. FANTIN Gérard – M. FAURIE Pierre – Mme FLANDIN Marie-Noëlle - M. PION Jean-Marie.

**Discipline :**

Président : M. CAILLOT Alain. Tel : 06 48 09 34 59

Membres : M. BUISSON André – Mme DESGRANGES Isabelle – M. FERREZ Manu – Mme PASUT Cathy – M. VIALATTE Bruno – M. VICENTE Paolo.

**Appel :**

Président : M. COQUELLE Jean-Yves. Tel : 06 44 22 04 53

Membres : M. BERTRAND Patrick – M. BRET Vincent – Mme COURTIAL Laurence – M. CROTTE Alex – M. GIRON Patrick – M. KERDO Joël – M. MONTAGNON Noémie –

**Contrôle de l'encadrement des équipes :**

Président : M. PION Jean-Marie. Tel : 06 05 41 17 53

Membres : M. ARTES René – M. AUNAVE Jean-François – M. PEALAT Philippe.

## DÉPARTEMENT TECHNIQUE

**Technique :**

Président : M. ARNAUD Roland. Tel : 06 14 20 26 17

Membres : M. AYGLON Julien – M. VALLET Yohann – M. VIAL Jérôme.

Membres ETD Elargie : Mme BRUN Virginie – M. COLLAS Kévin – M. DESCHAMPS Sébastien – M. MAANANE Sami – M. MARTINERO Frédéric – M. MONDOLONI Loric – M. PERONI Damien.

**Structuration, Accompagnement et Labélisation des clubs**

Président : M. ARNAUD Roland. Tel : 06 14 20 26 17

Membres : Membres de l'Equipe Technique et de l'Equipe Technique Elargie, M. AUBERT Philippe – M. BRESSON Claude – M. COQUELLE Jean-Yves – M. DJEDOU Djamel – M. FONTANILLS Thomas – M. JULIEN Laurent – Mme PELIN Nathalie – Mme REBOULLET Mathilde – M. VILLAND Jean-François – M. ZAVADA Richard.





### **Football en Milieu Scolaire :**

Président : M. RENAUDIN Guy. Tel : 06 64 52 33 65

Membres : M. PEALAT Philippe, Membres de l'Equipe Technique et de l'Equipe Technique Elargie.

### **Educative et Citoyenne :**

Coordonnateur des actions : M. FONTANILLS Thomas. Tel : 06 23 03 38 97

### **Arbitrage :**

Président : M. BRUNEL Nicolas. Tel : 06 70 31 54 43

Membres : M. AJJANI Rachid – Mme BOUCHARD Amandine – M. BERGERON Alexis – M. BRET Vincent – M. DUBOIS Michael – M. FERREIRA David – M. MARLHIN Alexandre – M. MLYNARCZYK Adrien – M. MONTROT Mickael – M. PERDRIOLE Raphael – M. POMMIER Michel – M. PROTOY Baptiste – M. RIPERT Jean-Baptiste.

### **Statut de l'Arbitrage :**

Président : M. BRUNEL Nicolas. Tel : 06 70 31 54 43

Membres : M. BRUYAS Jérémy – M. CHABBAT Maurice – M. DUPUIS Marc – M. GIRODON Philippe – M. MARLHIN Alexandre – M. MICHELAS François – M. PROTOY Baptiste.

### **Médicale :**

Président : Dr GALES – Hameau du Centre – 07130 CORNAS. Tel : 06 76 35 69 43

Médecin Fédéraux :

- Dr BOTTIN – Clinique la Parisière – 26300 BOURG DE PEAGE.
- Dr RIVASI – 7 place du Théâtre – 26200 MONTELIMAR.
- Dr CHAMPION – 2 rue du Levant – 26140 ANNEYRON.
- Dr BOUQUET – A rue Henri ROCHE – 07270 LAMASTRE.

Membres :

- Dr CLADIÈRE – Clinique PASTEUR – 07500 GUILHERAND-GRANGES.
- Dr DEGACHE – 8 avenue des Cévennes – 07370 SARRAS.
- Dr EYMERY – Centre la Fontaine – 26300 ALIXAN.
- Dr JUGE – 8 avenue du Dr Paul DURAND – 26600 TAIN L'HERMITAGE.
- Dr FAURE – Rue Dr Philippe PINEL – 26200 MONTELIMAR.

## **11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'HIVER**

L'Assemblée Générale d'hiver se déroulera le 5 décembre au Domaine des Clévos à Etoile-sur-Rhône. Afin de ne pas multiplier les soirées pour les clubs, la soirée des récompenses sera couplée à cette Assemblée Générale.

## **12. QUESTIONS DIVERSES**

Le Comité de Direction valide la création d'une pratique loisirs féminins.

Un point est effectué sur les engagements dans les différentes compétitions : jeunes, féminines, seniors. Le taux d'engagement est supérieur à la saison 2023/2024.





Le Président,

**JF. VALLET**

Le Secrétaire Général,

**R. ARNAUD**